

# Le Centre National Ressource Déontologie Ethique

**Association loi 1901** constituée de représentants d'associations ou fédérations, de représentants d'établissements ou services, dont l'objet est consacré à l'action sociale, dans l'acceptation large du terme, et de personnes physiques qualifiées par leur compétence.

*“ Promouvoir la réflexion déontologique et la démarche éthique dans l'exercice des missions d'action sociale ”*

**Actualiser** régulièrement le texte des références déontologiques.

**Maintenir un questionnement permanent** et, comme en 1996, faire vivre le débat avec les acteurs de terrain.

**Concourir à la réflexion sur les évolutions du droit.**

**Favoriser la transmission et l'appropriation des valeurs.**

**Dans cette perspective:**

**Animer la commission de suivi des références déontologiques, CSRD**, qui assure la veille permanente nécessaire.

**Animer des commissions thématiques de réflexion** en lien avec l'évolution des préoccupations des acteurs sociaux, ou **des groupes de travail** dédiés, autant que de besoins. Ces commissions associent des administrateurs du CNRDE, des membres du CNADE et des personnes ressources proposées par les adhérents pour leurs compétences.

**Organiser des JOURNEES d'ETUDE** en lien avec des organismes de formation.

**Etablir** des partenariats.

**Aider à la réflexion et à la prise de décision** des professionnels ou des structures qui, face à une situation singulière et complexe, sont confrontés au doute quant à la conduite à tenir.

**Dans cette perspective:**

**Assurer au CNADE les moyens de son fonctionnement en préservant l'indépendance nécessaire à sa mission spécifique.**

**Le CNADE est composé** de 7 à 9 personnes de compétences plurielles siégeant à titre personnel et bénévole de manière à garantir l'indépendance de ses avis à l'égard de toute institution publique ou privée.

**Il propose un éclairage circonstancié et étayé** par une analyse située au carrefour du droit, de la déontologie et de l'éthique.

**Il peut être saisi par courriel**, gratuitement, par tout professionnel ou bénévole intervenant dans une mission d'action sociale.

**Les questions** reçues par le coordinateur du CNADE sont rendues anonymes avant d'être étudiées. L'avis, renvoyé dans un délai de 3 mois est, sauf opposition du demandeur, publiable dans des revues spécialisées ou sur des sites choisis par le CNRDE et le CNADE.

**Sa confrontation à des situations concrètes lui permet de contribuer à l'actualisation du texte des références.**

**Le CNADE a émis, à ce jour, plus de 180 avis.** Ils ont été publiés pour partie sous le titre « Repères déontologiques pour les acteurs sociaux » aux éditions Érès, et sur le site de l'éditeur. Tous les avis publiables de ces dix dernières années sont disponibles sur le site du CNRDE.

**Le CNRDE a signé en 2013 une convention de partenariat avec la Fondation de France** en vue de promouvoir, avec le concours du CNADE, la réflexion éthique sur les thématiques de vie affective, sexualité et parentalité des personnes handicapées.

**Le CNRDE a été nommé membre du Haut conseil du travail social (HCTS) en 2016**